Son Excellence, Monsieur le Président Joao Lourenço

Président de la République d’Angola

Protocole de Estado

Rue 17 de Setembro

Luanda

Angola

Monsieur le Président,

Il y a cinq ans, mi-avril 2015, des éléments de la Police d’intervention rapide (PIR) ont massacré un nombre important de membres de l’église *« Luz do Mundo »* à São Pedro Sumé.

Jusqu’à ce jour, aucun des auteurs et responsables de ces exactions n’a eu à en répondre devant la justice. Durant la présidence de José Eduardo dos Santos, le gouvernement a toujours nié l’existence de ce massacre.

Aujourd’hui, il est de votre responsabilité, en tant que chef de l’Etat et garant de la justice, de mettre un terme à cette impunité qui a trop duré. Vérité et justice doivent être rendues.

J’appelle à ce que des procédures judiciaires soient rapidement engagées à l’encontre des éléments des forces de défense et de sécurité qui ont commis de graves violations des droits humains à São Pedro Sumé en avril 2015.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l’expression de ma haute considération.